



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-76920>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **24-76920**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-64549

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 01/07/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de la Somme

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22800001400016

Ville : Amiens

Code postal : 80026

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 80

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : RD 7/RD 920 -Renforcement de chaussée dans la traversée des communes de Jumel et Ailly-sur-Noye. RD 7 du PR 14+1078 au PR 14+1719 et RD 920 du PR 9+775 au PR 11+057.

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233220

Type de marché : Travaux

Section 4 - Informations rectificatives

- Au lieu de lire : Date limite de réception des plis le 9 juillet 2024, au plus tard à 12 h 00 m 00 s
Lire : Date limite de réception des plis le 29 juillet 2024, au plus tard à 12 h 00 m 00 s. Dans les pièces du DCE : Au lieu de lire : Tranche ferme - RD 920 Traversée de Jumel du PR 9+765 au PR 10+046 et RD 7 du carrefour RD 920 au carrefour RD 162 du PR 14+078 au PR 14+1719 Lire : Tranche ferme - RD 920 Traversée de Jumel du PR 10+041 au PR 11+057 et RD 7 du carrefour RD 920 au carrefour RD 162 du PR 14+1078 au PR 14+1719 Au lieu de lire : Tranche optionnelle - RD 920 Traversée d'Ailly-sur-Noye du PR 10+046 au PR 11+057 Lire : Tranche optionnelle - RD 920 Traversée d'Ailly-sur-Noye du PR 9+775 au PR 10+041
-

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/07/2024